

## Dossier de presse

# **Besançon** **Ville amie des Aînés**

### Contacts

#### **CCAS VILLE DE BESANÇON**

#### **Direction de l'autonomie**

Anne-Paule ROPOSTE tél. 03 8141 21 02

Virginie POUSSIER tél. 03 81 41 21 7

#### **Contact presse**

Catherine Adam ☎ 03 81 61 50 88

catherine.adam@besancon.fr

# Sommaire

- **Besançon adhère au réseau des Villes Amies des Aînés** p 3
- **Besançon, une candidature évidente** p 4
- **Déclaration d'intention symbolique à Dublin** p 6
- **Le Label Ville Amie des Aînés, une fin et un début** p 8
- **L'engagement de Besançon auprès de ses aînés,  
une démarche ambitieuse** p 11

## Besançon adhère au réseau des Villes Amies des Aînés

La Ville de Besançon a adhéré officiellement au réseau mondial « Ville Amie des Aînés » lors de la conférence internationale qui s'est déroulée à Dublin en septembre 2011. Le réseau mondial « Ville Amie des Aînés » initié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), rassemble de nombreuses villes à travers le monde qui partagent un même objectif : encourager un vieillissement actif de leur population en élaborant un projet de ville adapté aux séniors.

Besançon est ainsi la 49<sup>ème</sup> ville au monde à obtenir cette certification et la 6<sup>ème</sup> ville française au côté d'Angers, Dijon, Limonest, Lyon et Rennes. Au-delà d'un simple diplôme, cette labellisation n'est pas un « label de plus » mais marque le début d'une démarche d'amélioration des conditions de vie des personnes âgées bisontines.

En effet, avec cette adhésion, Besançon s'est engagée dans un processus d'amélioration constante de la qualité de vie de ses aînés, et par voie de conséquence, de toute la population. Cette volonté de partager les bonnes pratiques et expériences a conduit les villes de Besançon, Lyon et Dijon à proposer la création d'un réseau francophone « Villes Amies des Aînés ».

Le réseau francophone Villes Amies des Aînés a été officiellement lancé à Dijon le 26 janvier dernier à l'occasion du colloque international REIACTIS « Le droit de vieillir » qui a réuni plus de 25 pays autour de la citoyenneté des personnes âgées et de leur place dans la société d'aujourd'hui.

Le réseau compte actuellement 14 membres fondateurs :

En France :	Angers	Au Québec :	Gatineau
	Besançon		Montmagny
	Dijon		Montréal
	Limonest		Sainte Julie
	Lyon		Sherbrooke
	Rennes		MRC Temiscamingue
En Suisse :	Genève		Varenes

## Besançon, une candidature évidente

Le vieillissement de la population est un phénomène qui se répand dans le monde entier. Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), d'ici 2050, 2 milliards de personnes seront âgées de plus de 60 ans, 20 à 30% vivront dans les pays du Nord.

Une ville comme **Besançon** doit prendre en compte cette évolution. C'est ainsi qu'elle **s'est engagée depuis de nombreuses années** et par de multiples actions dans une véritable politique municipale du vieillissement.

Fidèle à son engagement volontariste dans l'action sociale, **Besançon a créé le Minimum Social Garanti** (réservé à sa création en 1968 aux personnes âgées puis étendu à l'ensemble des familles bisontines en difficulté en 1975), **précurseur du Revenu Minimum d'Insertion**, généralisé à l'ensemble du territoire français en 1988.

La ville a également été l'une des **premières** à mettre en place **un service de repas à domicile** (dès 1953), **des logements-foyers** (dès 1964), ou encore **un service d'aide à domicile diversifié** (auxiliaires de vie, ergothérapeutes...).

Cet engagement a été incarné au plan national par **Paulette GUINCHARD**, nommée en 2001 Secrétaire d'Etat aux Personnes Âgées, qui a activement défendu la place des personnes âgées dans la société et a été l'initiatrice du projet de loi créant **L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)**

En s'appuyant sur **une analyse annuelle des besoins sociaux** (ayant consacré plusieurs focus sur le vieillissement), Besançon questionne régulièrement les besoins de ses habitants et a ainsi développé en direction des seniors des actions à la fois innovantes et inscrites dans ses valeurs et dans son histoire.

Pour mémoire, le recensement de 2008 a dénombré à Besançon :

- **22 902 personnes âgées de plus de 60 ans** (soit 19,5% de plus qu'en 1999),
- **9 634 personnes de plus de 75 ans** (soit 8,2% de plus qu'en 1999).

La ville a souhaité intégrer fortement ses aînés dans une logique de citoyenneté. Ainsi, elle a initié dès 2003 un **Conseil des Sages**, composé de 54 membres âgés de 60 ans et plus, résidant à Besançon. Cette instance participative constitue une réelle force de réflexion, de concertation, de consultation et d'action.

Dans la même optique, Besançon organise en partenariat étroit avec le Conseil des Sages, **les Rendez-vous de l'Âge**. Depuis 10 ans, cette manifestation grand public, temps fort de mobilisation citoyenne, réunit chaque année 2 000 personnes âgées de 60 ans et plus, autour de thématiques diverses, non exclusivement gériatriques, parmi lesquelles : « oser », « plaisirs, plaisir », « entre générations », « Vivre d'art, arts de vivre », « flâneries bisontines »...

En 2009, en concertation avec le Conseil des Sages et l'ORPAB (Office des Retraités et Personnes Âgées de Besançon), les élus bisontins ont **créé la Maison des Seniors**, guichet unique d'accueil, d'orientation et d'accompagnement social : un lieu de réponses pour tous les publics, s'adressant à l'ensemble des générations d'aînés bisontins, à leurs familles mais aussi aux professionnels. Cette structure atypique, dont l'objectif premier est d'offrir une réponse à chacun de ses visiteurs, est unique en France à ce jour.

Dès 2001, la Ville de Besançon a également été l'une des premières villes françaises à créer une **délégation aux liens intergénérationnels**. Elle a ainsi initié des actions populaires dans ce domaine, grâce notamment dès 2009 à une collaboration forte dans les quartiers avec la Coordination Jeunesse et Interâges, aux logements-foyers positionnés comme relais sur les territoires et à une coopération forte avec les établissements scolaires et universitaires. On peut citer pour mémoire : la marche intergénérationnelle, la bibliothèque à domicile, les actions « Tiss'âges » dans les quartiers, les logements intergénérationnels...

Enfin, par le biais des services de son CCAS, **la Ville accompagne au quotidien 1 915 personnes de 60 ans et plus** (services de soutien à domicile, logements-foyers, etc...) tandis que la Maison des Seniors répond annuellement à près de 4 500 demandes...

Dans cette optique de rendre la vie plus douce aux aînés, la Ville de Besançon a souhaité intégrer un réseau mondial qui doit servir de levier aux actions engagées, de creuset aux initiatives nouvelles et de vecteur de communication à l'échelle internationale.

Après acceptation par le Conseil Municipal en juin 2011, un dossier d'intention, faisant office de candidature au Réseau Villes Amies des Aînés, a été envoyé à l'OMS en juillet 2011 : il mettait en lumière les réalisations de notre ville en matière de politique du vieillissement, ainsi que son désir de progresser dans cette voie.

## Déclaration d'intention symbolique à Dublin

Solange Joly, Conseillère Municipale déléguée aux personnes âgées et aux liens intergénérationnels, a paraphé pour la Ville l'adhésion de Besançon à Dublin.

En appui au dossier de candidature, la Ville de Besançon a participé à la première conférence mondiale sur le thème des Villes Amies des Aînés, organisée par l'OMS à Dublin fin septembre 2011, juste avant la certification officielle.



*Légende : de gauche à droite, au 1<sup>er</sup> plan : Solange Joly, représentant la Ville de Besançon et Rita Gisler, représentant la Ville de Berne*

*Au 2<sup>nd</sup> plan : Anne Connolly (OMS), Andrew Montague (Maire de Dublin), Kathleen Lynch (Ministre irlandaise des Aînés et de la Santé) et John Beard (OMS)*

Cette conférence a réuni 400 représentants de villes labellisées Amies des Aînés, de villes en cours de labellisation et de villes intéressées par la démarche.

Besançon et Lyon sont les deux premières cités françaises signataires. Figurent également parmi ces derniers des villes du monde entier, dont New York, Séoul, Berne, Manchester, Mexico City ou Dublin

La conférence de Dublin fut également l'occasion d'un premier contact fructueux entre les représentants de Besançon et ceux d'autres villes innovatrices dans la démarche « Amie des Aînés » : au Québec (qui compte 322 municipalités labellisées à ce jour), en Belgique, en Suisse, au Portugal et bien sûr en France.

A Dublin est née l'idée d'un **réseau francophone Villes Amies des Aînés**. L'objectif étant avant tout d'apprendre les uns des autres et d'utiliser la langue commune comme levier à l'échange de pratiques, au partage concret d'expérimentations, à la co-construction de méthodologies pertinentes...

Grâce à l'effort conjugué des villes françaises de Besançon, Dijon et Lyon, ainsi que de plusieurs municipalités et du gouvernement québécois, le réseau francophone Villes Amies des Aînés a été officiellement créé le 26 janvier 2012 à l'occasion du colloque REIACTIS, « le droit de vieillir », organisé à Dijon. Le lancement a été officialisé au soir de ce même jour par Suzanne Roy, Maire de Sainte Julie, Jean-Louis Fousseret, Maire de Besançon, François Rebsamen, Maire de Dijon et Pierre Hémon, Maire-Adjoint de Lyon.



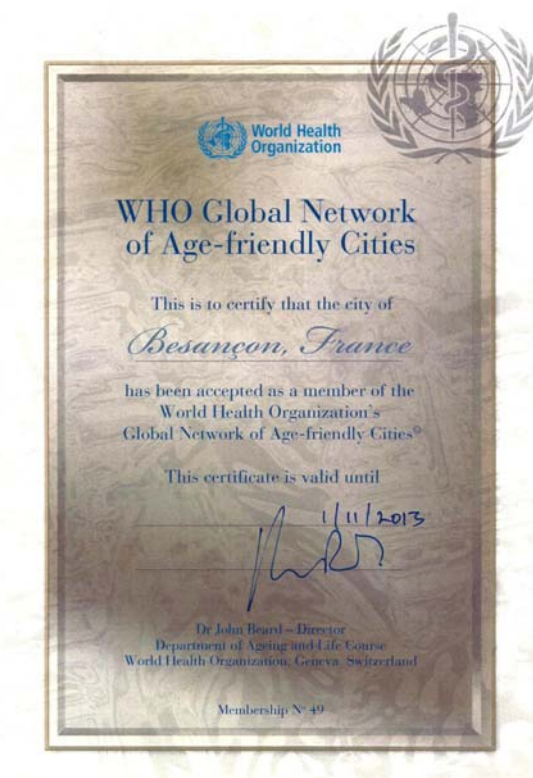
*Légende : de gauche à droite, Jean-Louis Fousseret, François Rebsamen, Suzanne Roy et Pierre Hémon (Photo Age Village)*

Des statuts sont en cours de rédaction. La première présidence sera confiée à François Rebsamen et le premier congrès régional devrait être organisé à Besançon en 2013.

## Le label Ville Amie des Aînés, une fin et un début

La Ville de Besançon souhaite adapter la ville et les collectivités à une population vieillissante pour permettre d'améliorer les conditions d'épanouissement de chacun. En pratique, c'est à la fois adapter les lieux de vie, prévoir des services et structures accessibles à tous, optimiser l'accès aux soins de santé, sécuriser l'espace public, tenir compte des différences et des besoins de chacun, à l'aune de la diversité qui caractérise nos sociétés. C'est aussi garantir les droits des personnes âgées, les considérer comme citoyens à part entière, concernées au même titre que les autres tranches d'âge par le vivre ensemble.

Tout au long de l'année 2011, la Ville a travaillé au dossier de candidature Ville Amie des Aînés. L'ensemble des politiques du vieillissement mises en œuvre par Besançon ont été reconnues par l'OMS, qui a rapidement validé la candidature de la ville en la labellisant « Amie des Aînés » le 1<sup>er</sup> novembre 2011.



Cette reconnaissance n'est que la première étape du processus, s'étalant sur des cycles quinquennaux, construits par l'OMS. Ainsi, un certain nombre d'obligations s'imposent à la ville, de 2011 à 2016.

Tout d'abord, d'ici fin 2013, il s'agit de mettre en œuvre l'engagement concret et vérifiable de la Ville, par le biais d'un plan d'action. Ce dernier sera évalué par l'OMS à la fin de cette première période, selon la méthodologie et les préconisations décrites page 7, au premier rang desquelles se trouve une démarche participative.

Ensuite, les 3 années suivantes (2013 à 2016) seront consacrées à la mise en œuvre de ce plan d'actions, qui fera l'objet d'une auto-évaluation au fil de l'eau.



Ledit plan d'action sera construit autour de 8 grandes thématiques et s'articulera autour de deux axes principaux, validés par la Municipalité :

- Valorisation des actions conduites de longue date par la Ville de Besançon en direction de ses aînés. Il s'agit de s'appuyer sur le savoir-faire (apporté par la mobilisation de tous les élus et l'implication de toutes les délégations et de tous les services) pour amplifier le faire-savoir grâce au levier Ville Amie des Aînés.
- Développement des expérimentations existantes et réussies (plus de lisibilité, plus de transversalité) et également création ou imagination de nouveaux projets (s'appuyant sur des politiques en cours, à l'exemple du schéma d'accessibilité ou sur les propositions des habitants).

Les thématiques proposées, transversales, seront portées dans chacune des délégations par l'élu concerné et suivies par un référent technique qui en acceptera la responsabilité. Ces thématiques seront les suivantes :

#### Habitat, logement / cadre de vie :

**Objectif :** favoriser l'accès des personnes âgées à un logement correspondant à leurs besoins, en leur permettant d'y vieillir le plus sereinement et le plus longtemps possible, au sein de leur environnement habituel.

**Exemples d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation :**

- 5 logements-foyers municipaux répartis au cœur de la ville, intégrés dans les quartiers et s'inscrivant dans une logique de « parcours-logement » (quelques chiffres : 337 logements et 311 résidents en moyenne en 2011).
- 9 « logements contre service » occupés par 9 étudiants qui bénéficient d'une exonération de charges locatives en échange de 10 heures de leur temps dédiées aux animations des logements-foyers des Hortensias (Planoise) et des Cèdres (Montrapon).
- Colocation étudiante à Montrapon : services rendus par 3 jeunes colocataires à la Maison de Quartier de Montrapon dans le cadre de la lutte contre l'isolement.
- organisation de la consultation des habitants, et notamment des personnes âgées, sur la prise en compte des besoins des usagers dans le cadre du projet Vauban.
- valorisation de la réactivité du service Proxim'cité en tant qu'outil dans la démarche Amie des Aînés, permettant ainsi la sécurisation des sorties des personnes âgées dans leur quartier (Proxim'cité en quelques chiffres : 45 120 demandes en 10 ans, 20 appels téléphoniques journaliers, 2 appels sur 3 concernent la Voirie, 75% des demandes réalisées en 24h, 15% en 48h).

#### Espaces publics et patrimoine bâti :

**Objectif :** faciliter la vie sociale des personnes âgées en dehors du domicile, en favorisant des déplacements autonomes et sûrs, par un espace urbain adapté.

**Exemples d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation :**

- mise en place de mobilier urbain dans les quartiers.
- propositions incluses dans le schéma d'accessibilité.

#### Respect et proximité / lutte contre l'isolement :

**Objectif :** lutter contre l'isolement et favoriser l'intégration des aînés dans la cité par une mobilisation de proximité dans les quartiers.

**Exemples d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation :**

- réseau prévenance, né d'une volonté municipale d'élargir le Plan Canicule : 4 visites annuelles à plus de 300 personnes âgées bisontines isolées.

- « Restau tranquille » : accompagnement de personnes âgées volontaires au restaurant de l'un des logements-foyers effectué une fois par mois par des jeunes en service civique.
- « bricoleurs solidaires », initiative du Conseil des Sages, portée par une association du quartier de St Claude, soutenue par le CCAS (développement de cette action souhaité sur d'autres quartiers).

#### Participation citoyenne :

**Objectif :** créer les conditions pour que les retraités puissent rester acteurs de la vie publique

**Exemples d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation :**

- actions du Conseil des Sages, du Conseil Bisontin des Jeunes, des Conseils Consultatifs d'Habitants.
- Groupes de travail de la Maison des Seniors.
- Rendez-vous de l'Age.
- initiatives associant l'ORPAB (Office des Retraités et Personnes Âgées de Besançon).

#### Transport/ mobilité :

**Objectif :** permettre aux personnes âgées de sortir de chez elles et de se déplacer sereinement au sein de la ville.

**Exemple d'action déjà réalisée ou en cours de réalisation :**

- Travail des élus en partenariat avec Transdev pour une sensibilisation de la problématique de l'âge : lisibilité de la signalétique, accessibilité...

#### Culture et loisirs :

**Objectif :** permettre aux personnes âgées d'occuper leur temps libre et de garder du lien social par le biais d'activités variées, stimulantes et fédératrices.

**Exemples d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation :**

- « bibliothèque à domicile » (portage de livres).
- accompagnement à des loisirs et visites culturels (mosaïque et ateliers de mosaïque au Musée des Beaux-arts).
- actions proposées en partenariat avec les Maisons de Quartiers, les logements-foyers et les associations.

#### Communication / information :

**Objectif :** favoriser et simplifier l'accès des aînés à l'information, aux droits et aux services.

**Exemples d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation :**

- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Maison des seniors.
- groupe de travail « sécurité seniors » avec la mission Tranquillité Publique.
- travail sur la prévention des arnaques avec les différents partenaires concernés.
- mise en place de points d'accès multimédia dans les logements-foyers avec cours dispensés par des jeunes.

#### Santé et Autonomie :

**Objectif :** garantir aux personnes âgées un vieillissement dans les meilleures conditions de santé et d'autonomie possibles.

**Exemples d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation :**

- Plan Municipal Alzheimer et accueil de jour l'Escapade
- ateliers mémoires
- gymnastique adaptée.
- mise en réseau des acteurs bisontins de la santé et du social
- participation active au Pôle Gériatrique Interrégional (PGI)

## L'engagement de Besançon auprès de ses aînés, une démarche ambitieuse

L'engagement de Besançon auprès de ses aînés se veut durable mais également inscrit dans leur quotidien. A ce titre, les élus souhaitent qu'il soit visible et adapté aux besoins ainsi qu'aux attentes des seniors bisontins.

Pour ce faire, la méthodologie (basée sur les préconisations de l'OMS) sera la suivante :

- Consultation de l'ensemble des habitants en vue de faire émerger les idées de tous.

Cette consultation se fera par différents moyens :

- ✓ Deux réunions publiques les **13 mars 2012 et 12 avril 2012** associant les instances participatives de la ville (Conseil des Sages, Conseils Consultatifs des Habitants) et l'ORPAB (Office des Retraités et Personnes Âgées de Besançon).
- ✓ Un groupe du Conseil Bisontin des Jeunes qui réfléchit, sur proposition de l'élue, au thème « Qu'est-ce que vieillir ? »
- ✓ Un questionnaire relayé par les Maisons de Quartiers associatives et municipales.

- Constitution de groupes de travail autour de chacune des 8 thématiques  
Ces groupes de travail seront composés de référents techniques municipaux désignés par chaque élu dont la délégation est concernée mais aussi d'habitants intéressés par la démarche de la Ville.

Un comité de pilotage veillera à la faisabilité et à la mise en œuvre transversale du plan d'action, qui devrait impacter toutes les politiques publiques sous l'angle du vieillissement.

En appui à ces groupes de travail, l'expertise sur les quartiers des clubs de 3<sup>ème</sup> âge adhérent à l'ORPAB (Office des Retraités et Personnes Âgées de Besançon) sera sollicitée.

- Evaluation régulière des actions mises en place et de leur impact.

Le calendrier de travail prévisionnel de l'année 2012 est le suivant :

10 février 2012 : conférence de presse par M. le Maire pour présentation du label Ville Amie des Aînés et de la démarche bisontine.

13 mars 2012 : consultation des habitants par une réunion publique organisée au Petit Kursaal (18h-20h)

12 avril 2012 : consultation des habitants par une réunion publique organisée au Palais des Sports (18h-20h)

Avril-mai 2012 : constitution des groupes de travail thématiques

Juin 2012 : groupes de travail pour élaboration et mise en œuvre du plan d'action.

Janvier 2013 : comité de pilotage pour bilan de l'action 2012 et adaptation éventuelle du plan d'action pour 2013.

La démarche d'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, initiée par Besançon s'inscrit donc dans une logique qui contribue à terme, à l'amélioration de la vie de toutes et tous.

Elle confirme ainsi sa volonté de faire de Besançon, Amie des Aînés, Besançon Amie de tous les bisontins.